

Le retour du loup et la réintroduction de l'ours en France

Débat organisé par le RFVPFS lors des RNV/REV à Pau le Vendredi 27 Octobre 2006.

Sujet du débat : "Pré-requis aux renforcements des populations de la faune sauvage, aspects sanitaires, écologiques, socio-économiques. Impacts des retours et des réintroductions : exemple du Loup et de l'Ours en France".

-
-

Participants au débat :

Véronique Luddeni : Vétérinaire en clientèle mixte (élevage ovin extensif...), au sein du Parc Naturel du Mercantour et du Centre Alpha (présentation du loup au public) membre AFVPZ.

Alain Arquillière : praticien consultant en faune sauvage

Eric Fouquet : ONCFS

Professeur Jean Yves Jouglar : Centre de soins à la Faune Sauvage ENVT

Jean-François Forgeue : praticien en élevage ovin en zone de montagne, membre du RFVPFS et de l'AFVPZ.

Présentation de la situation du loup dans le Mercantour par Véronique Luddeni :



Bref historique :

Le loup revient naturellement sur le territoire français à partir des Abruzzes italiennes, ce retour se fait par avancées progressives de quelques dizaines de kilomètres.

La première incursion sur le territoire français remonte à Novembre 1992 (Vu sur la commune de Molières, au sein du PNM).

Véronique Luddeni nous rappelle le mythe fondateur de Rome selon lequel Romulus et Remus auraient été allaités par une louve, elle attribue à ce mythe le fait que, de nos jours, les italiens perçoivent le loup de façon beaucoup plus positive que leurs voisins français. De plus, le contexte politique est complètement différent : L'élevage ovin a moins de

poids ; les élevages sont de plus petite taille. Le débat s'est toujours articulé autour de l'écoute et de la pédagogie.

Contexte socio-économique :

La structure économique des élevages ovins n'est pas la même des deux côtés de l'arc alpin : les élevages sont plus réduits en effectif côté italien avec un plus grand nombre de bergers qui rentrent leurs bêtes la nuit dans des enclos.

Côté français, l'élevage ovin est en crise depuis de nombreuses années, les éleveurs cherchent à minimiser leurs coûts en augmentant les effectifs de leurs troupeaux, tout en diminuant le nombre de bergers pour chaque troupeau.

Les bêtes sont souvent lâchées dans les estives pendant tout l'été sans surveillance nocturne.

Les attaques des loups sont donc plus dévastatrices côté français que côté italien, elles sont ressenties par les éleveurs français comme « la goutte qui fait déborder le vase » de leurs difficultés économiques.

Le retour du Loup a cristallisé les problèmes de la profession.

Mesures d'accompagnement du retour du loup dans le Mercantour :

Véronique Luddeni a participé à la restauration du dialogue entre les scientifiques, les pouvoirs publics, les élus locaux et les éleveurs. Dans un premier temps, par la proposition d'aide et de dédommagements et sur le terrain : par l'écoute et la considération. Si simple, mais si important, pour une profession si mal reconnue...

Les renforcements de populations de grands prédateurs ne peuvent se faire sans une concertation approfondie avec toutes les personnes impliquées de près ou de loin dans le processus : depuis ses causes, jusqu'à ses conséquences et ce dans tous les domaines : écologique, sanitaire, économique, sociologique mais aussi et probablement surtout psychologique.

L'inconscient collectif attaché au loup et la sur-médiatisation fréquente des attaques des troupeaux ne facilitent pas l'instauration d'un dialogue serein entre les éleveurs et les responsables de la gestion de la faune sauvage.

Depuis quelques années, les collectivités locales ont compris l'intérêt touristique et économique que pouvait représenter le retour du loup dans le Mercantour.

On assiste ainsi à une restauration progressive des cabanes de bergers, à un développement du « tourisme écologique », à un goût du public pour les produits de la ferme et à une valorisation des produits issus de l'élevage ovin « de plein air ».

Des aides ont été mises en place pour permettre aux éleveurs de parquer leurs moutons la nuit et d'acheter des « patous » : (chiens Montagne des Pyrénées) pour garder leurs troupeaux.

Ce travail de fond commence à porter ses fruits : le nombre d'élevages de moutons recommence à croître dans la région et l'arrière pays niçois voit sa population de « néo-ruraux » augmenter régulièrement.

Au sein des élevages, le loup est toujours perçu comme un ennemi ; mais le contexte évoluant, on apprend à vivre avec...

Les mentalités changent, de plus en plus d'éleveurs appliquent positivement les mesures d'aide. Même si quotidiennement cela leur coûte. PLUS DE TRAVAIL, PLUS DE STRESS !

Il faut reconnaître qu'ils ont dû apprendre à travailler autrement, avec plus de moyens... Tous



n'étaient pas prêts...

Impacts sanitaires et écologiques :

D'une façon générale, le retour d'un prédateur est le signe d'un bon équilibre écologique du milieu qu'il réinvestit.

Sur le plan sanitaire, la surveillance est surtout axée sur la rage, mais le loup ne présente pas le même risque épidémiologique en matière de rage que le renard.

Le Pr. Marc Artois de l'ENVL, rappelle que le loup pourrait être potentiellement dangereux si et seulement si la rage sévissait dans son aire de répartition. Mais avant de le diaboliser une nouvelle fois, attachons nous à la surveillance sanitaire des chiens, et de leurs mouvements transfrontaliers.

L'Afssa surveille l'état sanitaire des populations vulpines : « Le chien et le renard étant les principaux réservoirs de la rage ».

A l'inverse le loup pourrait être victime d'épidémie de Parvovirose, comme cela a été le cas dans le Yellowstone en 2005 (47 louveteaux morts sur 69...).

Renforcement de population ou réintroduction de l'ours dans les Pyrénées ? par Alain Arquillière.

Rappel historique :

Alain Arquillière a participé à la première phase " expérimentale " de renforcement de la population d'ours bruns dans les Pyrénées centrales il y a dix ans.

Introduction : Si la population d'ours bruns du massif alpin semble s'éteindre dès 1937, celle des Pyrénées se porte encore relativement bien à la même époque. Animal considéré comme nuisible à cause des dégâts occasionnés aux troupeaux, l'ours pyrénéen voit également hélas sa population divisée par deux entre le début du vingtième siècle et 1957, année où sa chasse est enfin « définitivement » interdite (sauf battues administratives). Il ne demeure alors qu'environ 70 individus sur l'ensemble du massif !

Bien qu'ayant officiellement rejoint la liste des espèces strictement protégées depuis 1979, sa population continue de décliner et il ne reste plus qu'une douzaine d'ours en 1987 (Sans doute un seul individu dans les Pyrénées centrales), date à laquelle l'idée d'un «renforcement» est évoquée pour la première fois par l'association ARTUS lors d'un colloque à Seix (Ariège).

Premier acte : le programme LIFE de restauration de la grande faune pyrénéenne :

Après de nombreuses études sur la faisabilité d'une telle opération, un programme franco-espagnol se met en place et quatre communes de Haute-Garonne (Melles, Boutx, Fos et Arlos) se portent volontaires pour accueillir les premières réintroductions.

La détermination définitive du pays source «d'approvisionnement» en ours bruns s'est effectuée selon plusieurs critères, prenant notamment en compte :

- la DISTANCE GENETIQUE séparant les différentes populations ;
- les conditions ECOLOGIQUES ;
- les similitudes ETHOLOGIQUES ;
- le STATUT SANITAIRE des individus introduits ;
- l'aspect LOGISTIQUE.



Les différentes souches d'ours européens :

L'ours brun européen n'est pas en voie d'extinction, il se porte plutôt bien en Europe centrale.

« Malgré l'appartenance génétique de la population slovène au « refuge balkanique » de la lignée OUEST, alors que l'ours brun pyrénéen s'intègre au sein d'un « refuge ibérique » de cette même lignée, au même titre que l'ours présent en Suède dans sa partie centrale, la différence a été jugée suffisamment faible pour ne pas constituer un obstacle à notre choix ».

Après analyse comparative des nombreux paramètres considérés, la SLOVENIE (nord de l'ancienne Yougoslavie) réunissait finalement les conditions les plus favorables pour envisager avec optimisme à la fois la capture des animaux et leur adaptation ultérieure dans les Pyrénées.

Après trois années de laborieuse préparation et moult péripéties, deux femelles d'origine slovène sont enfin relâchées dès le printemps 1996. A cette date, plus aucun indice de présence de l'ours n'est relevé dans les Pyrénées centrales et le terme de « réintroduction » est alors plus approprié que celui de « renforcement » !

Le lâcher d'un troisième ours, de sexe mâle et capturé en Slovénie, est effectué le 2 mai 1997. C'est la fin du premier acte de cet ambitieux projet, alors que le programme initial envisageait déjà l'introduction de six animaux.

A cette époque, les choses se sont assez bien passées, sans opposition massive de la part des éleveurs.

Deuxième acte : le programme 2005 de renforcement de la population d'ours bruns d'origine slovène dans les Pyrénées centrales...

Une bonne douzaine d'ours issus des premières opérations de réintroduction en 1996 et 1997 occupent un vaste territoire, à cheval sur la France et l'Espagne.

La population béarnaise en revanche est quasiment éteinte, se limitant vraisemblablement à quatre individus, dont un mâle d'origine slovène ! Depuis la disparition de la dernière femelle de souche pyrénéenne (Cannelle) en 2004, tout espoir de conservation d'une lignée originelle est tari. Face à la ferme opposition rencontrée dans les Pyrénées-atlantiques, le projet de renforcement de cette population relictuelle par l'introduction de deux femelles est abandonné et déplacé en direction des Pyrénées centrales.

Malgré un violent mouvement contestataire de la part des éleveurs locaux, cinq animaux (quatre femelles et un mâle) sont néanmoins relâchés en 2006 sur les départements de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées en l'espace de quatre mois.

La première femelle relâchée le 25 avril est retrouvée morte au pied d'une barre rocheuse à la fin du mois d'août.

La forte opposition des éleveurs locaux a donné lieu à de nombreuses manifestations des « pro » et des « anti » ours.

Des dégâts importants ont été occasionnés dans divers élevages par des animaux parcourant de grandes distances parfois dans les vallées à proximité des agglomérations.

Contexte socio-économique :

Les difficultés de l'élevage ovin décrites par Véronique Luddeni sont les mêmes dans les Pyrénées que dans les Alpes.

Contrairement au loup qui revient naturellement, l'ours est réintroduit artificiellement suite à des décisions prises au niveau européen.

Les derniers relâchers effectués de nuit, dans le plus grand secret ont été vécus par de nombreux éleveurs comme de véritables agressions décidées par des technocrates ou des écologistes très éloignés des réalités de la situation socio-économique pyrénéenne.

Discussion : le programme de conservation et de restauration de la population d'ours bruns dans les Pyrénées : échec ou succès ?

Si la conservation de l'ours des Pyrénées stricto sensu est désormais impossible, malgré des sommes considérables affectées à la protection de celui-ci depuis de nombreuses années (et c'est bien là l'échec !), la restauration d'une population viable d'ours « dans » les Pyrénées, d'une cinquantaine d'individus répartis sur l'ensemble du massif, demeure néanmoins chose possible.

La qualité trophique du milieu est en effet tout à fait acceptable, et attestée par le taux de croissance de la néo-population d'origine slovène, en dépit de la mort de la seconde femelle importée dès septembre 1997 !

Cependant, si les impératifs d'ordre biologique ont été correctement analysés et pris en compte afin d'assurer le succès scientifique et technique d'un tel projet, soutenu financièrement par des fonds européens, la compatibilité « sociologique » de la présence d'un grand prédateur naguère pourchassé avec les pratiques modernes de l'élevage ovin (grand nombre de têtes au sein d'un même troupeau, sans gardiennage toujours efficace) reste à démontrer.

Il existe effectivement une incompatibilité certaine entre le pastoralisme et la présence de grands carnivores sur le même territoire !

Les interactions entre le domestique et le sauvage ont toujours été très mal vécues par l'homme, dans la mesure où elles constituent une attaque directe à son gagne-pain.

Par ailleurs, l'ours brun, le loup et le lynx ne sont pas des espèces en voie de disparition à l'échelle de la planète.

De nombreuses mesures d'accompagnement ont été proposées, et parfois exécutées, mais certaines promesses en faveur du soutien de l'économie locale n'ont pas été tenues.

Un climat d'amertume s'est rapidement installé au sein du monde pastoral, dès la fin du premier projet, notamment lié à un sentiment de mépris et d'incompréhension.

Certes l'élevage ovin n'a pas attendu le retour des grands prédateurs pour décliner dans les vallées pyrénéennes ou alpines, mais l'absence de considération pour une profession déjà en difficulté a sans doute permis la stigmatisation de toute prédation d'origine « sauvage », même si les dommages occasionnés par les chiens domestiques demeurent infiniment plus importants..., et beaucoup moins bien remboursés !

En regard des quelque 620 000 brebis présentes sur l'ensemble du massif pyrénéen, les pertes liées à la prédation par l'ours sont effectivement négligeables : 406 animaux ont été ainsi remboursés en 2005, dont 287 au bénéfice du doute, ce qui ne représente que 0,06 % du cheptel ! Face aux pertes habituelles en l'absence de prédateurs - 3 % en moyenne – l'impact financier peut sembler insignifiant si l'on raisonne comme un économiste. L'analyse du berger qui subit la prédation est naturellement fort différente !

En dépit d'une indemnisation correcte sur le plan pécuniaire (remboursement de la bête en fonction d'un barème souvent avantageux, prime de dérangement et compensation relative du « manque à gagner »), certaines contraintes sont considérées comme inacceptables, telle la recherche des carcasses à fin d'expertise, particulièrement lorsqu'il s'agit d'un secteur fréquenté par une abondante population de vautours...

Le retour à un mode d'élevage plus traditionnel, moins exposé, est en outre perçu comme une régression sur le plan économique et sociologique.

Impacts sanitaires et écologiques :

On peut se poser la question de l'intérêt écologique de la réintroduction de l'ours dans les Pyrénées.

La volonté politique européenne et le désir de donner une image « nature » à cette région semblent prépondérants.

Sur le plan vétérinaire, les ours sont contrôlés méticuleusement avant d'être relâchés. Une évaluation précise des risques sanitaires préalablement à la translocation des animaux a été réalisée, afin d'éviter l'introduction éventuelle sur le territoire français de pathologies

absentes jusqu'à présent, travail qui devrait être entrepris avant toute opération de réintroduction d'espèces sauvages, gibier compris !

« De nombreuses arboviroses transmissibles par les tiques et présentes en Slovénie ont ainsi retenu notre attention, telle la méningo-encéphalite à tiques d'Europe centrale...

L'impact sanitaire potentiel au niveau de la population humaine (zoonoses...), ainsi que les risques de contamination du cheptel domestique et de la faune sauvage locale, ont fait de notre part l'objet d'une vigilance toute particulière dès notre première expertise de 1994.

Les risques concernant les ours introduits ont également été analysés.

On peut rappeler que l'ours est sensible à de nombreuses affections virales, bactériennes ou parasitaires qui frappent également les autres carnivores, sauvages ou domestiques (hépatite de Rubarth, maladie d'Aujeszky, rage parfois mais quasiment sans excrétion du virus par les glandes salivaires..., parvovirose, brucellose, leptospirose, trichinose, etc...).

Afin d'assurer un maximum de sécurité sanitaire lors de la seconde phase exécutée en 2006, nous avons personnellement participé à la réactualisation par l'Unité Sanitaire de la Faune (ONCFS) de notre première évaluation, en tenant spécialement compte de certaines rickettsioses émergentes ».

Rôle de l'ONCFS : par Eric Fouquet :

L'ONCFS, grâce à ses services départementaux et à son équipe technique ours, intervient dans l'organisation et le déroulement des opérations de réintroduction d'ours dans les Pyrénées, dans le suivi des animaux introduits ainsi que dans l'expertise des dégâts causés au niveau du bétail et des ruchers..

La dernière opération de renforcement a été en fait lancée en novembre 2004 lorsque l'ONCFS et les services du Ministère ont engagé une réflexion sur le programme de restauration de l'espèce, et a pris forme le 13 janvier 2005 avec l'annonce du Ministre de l'écologie, Serge Lepeltier, du renforcement de la population d'ours bruns. Suite au changement de gouvernement, l'opération a été retardée, et la Ministre Nelly Olin a finalement annoncé la réintroduction des ours au printemps 2006. Le 30 septembre 2005, un accord de coopération a été signé entre la France et la Slovénie qui prévoyait la fourniture de cinq ours, quatre femelles et un mâle. Le Ministère de l'écologie a confié l'opération (capture, transport, lâcher et suivi des ours) à l'ONCFS, qui a mis en place une convention avec le partenaire slovène chargé de l'opération, l'Institut Forestier de Slovénie.

Suite à la volonté des partenaires slovènes de procéder à deux captures, sur deux sites éloignés, il a fallu mettre en place deux équipes de capture, composée de cinq personnes et de deux véhicules pour chacune. Le transport s'est fait par la route, comme en 1996 et 1997. Le lâcher devait avoir lieu dans les Pyrénées Centrales, en Haute-Garonne et dans les Hautes Pyrénées. Sur le plan technique, le suivi prévoyait deux systèmes : un collier de localisation GPS/GSM, couplé avec un émetteur VHF intra abdominal.



Deux véhicules ont été équipés de cage cylindrique pour accueillir et transporter les ours. La campagne, commencée le 23 avril 2006, s'est terminée le 20 août 2006. Les sites de Jelen et de Medved en Slovénie, distants d'une heure et demi de route, s'apparentent, d'un point de vue écologique, aux Pyrénées, avec des forêts de hêtres et de sapins. Les slovènes, responsables de la capture des ours, utilisent deux techniques de piégeage : les pièges à pattes, avec un nœud coulissant, et les flèches tirées d'un fusil hypodermique.



L'objectif était de trouver des femelles jeunes, entre trois et six ans, en bonne santé. Au total, sur les 16 ours qui ont été capturés, 5 ont été retenus (Palouma, Francka, Hvala, Balou, Sarousse) en fonction de leurs critères morphologiques.

Une fois capturé, l'ours est mis en cage et transporté le plus rapidement possible vers le site de lâcher, avec une étape à Nice dans une clinique vétérinaire, pour l'implantation de l'émetteur intra abdominal. Des difficultés sont apparues au moment des lâchers en raison de la médiatisation de cette opération.

La campagne de capture a été interrompue à trois reprises, en raison d'événements locaux (attente de la décision du Conseil d'Etat concernant une demande de suspension des captures, manifestation contre l'arrivée de l'ours à Bagnères de Luchon...).

En ce qui concerne le comportement suite aux lâchers on notera qu'une femelle a fait de très longs déplacements mais que d'une manière générale, les ours ont fini par s'installer sur un secteur. L'ours Balou, qui s'est orienté vers le nord et s'est retrouvé en plaine, à 20 kilomètres

de Toulouse, a obligé les équipes à le capturer et à le ramener en haute montagne. Le dispositif GPS permet d'obtenir des données fines et régulières sur les déplacements des ours. L'ourse Palouma est décédée suite à une chute accidentelle. L'ours Sarousse a arraché son collier GPS .Elle a été recapturée, rééquipée et relâchée le 7/11/06.

Malgré les difficultés rencontrées, l'opération s'est bien déroulée, étant entendu qu'il n'est pas aisé de réintroduire cinq ours sur un territoire donné.

Cette opération de réintroduction constitue une étape importante du plan de renforcement de la population ursine des Pyrénées. Les différentes phases opérationnelles (capture, équipement télémétrique et lâcher) ont été bien maîtrisées, et ont permis d'acquérir de nouvelles compétences, dans le suivi et la gestion de l'ours, dans les techniques de capture et d'anesthésie. Cela a été également l'occasion d'échanger avec des partenaires étrangers.

Le centre de soins à la faune sauvage de l'ENVT par le professeur Jean-Yves Jouglar

L'ENVT accueille la faune sauvage en détresse au sein de son centre de soins. Elle assure la formation des étudiants et des praticiens en matière de faune sauvage. Elle a été chargée des autopsies des ours morts ces dernières années. Le vétérinaire a un rôle important à jouer dans l'étude et la préservation de la faune sauvage.

Le vétérinaire face à ses clients éleveurs victimes de l'ours par Jean-François Forgue :

Jean-François Forgue relate fort justement la détresse de ses clients éleveurs qui subissent régulièrement les attaques de l'ours dans certains secteurs qui étaient initialement éloignés de la zone des relâchés.

Les ours se déplaçant rapidement sur de grandes distances, ils choisissent les sources de nourriture les plus abondantes et les plus accessibles.

Le dédommagement des attaques d'ours est d'un niveau financier correct, mais il ne compense ni les pertes génétiques dans des élevages sélectionnés (seul les dégâts directs « reconnus » sont pris en compte) ni l'impact de l'attaque sur le reste du troupeau, ni les risques d'avortements, ni le traumatisme pour les bêtes et les chiens, et encore moins les heures passées par l'éleveur, souvent accompagné par des voisins bénévoles qui délaissent les travaux de fenaison ou de soins à leur propre troupeau, pour rechercher les dépouilles des brebis manquantes et rassembler celles qui se sont dispersées dans les vallons ou les bois.

D'autre part, il est difficile de repérer rapidement les animaux blessés ou morts dans les estives, et en souvent moins de 48 heures les cadavres ne peuvent plus être attribués à l'ours en raison de leur dégradation trop avancée, particulièrement dans des zones où les vautours sont nombreux et très actifs.

Certains éleveurs ne ramèneront pas leurs troupeaux en estive, au risque de perdre le label de certaines AOC qui exigent que les moutons soient élevés en extérieur.

« La montagne va se fermer ».

Bruno LEPORE, maire de Saint Pé de Bigorre et Conseiller Général, écrit le 10 août 2006 à Nelly OLIN ministre de l'écologie, une lettre argumentée demandant le retrait de l'ours Franska du territoire de sa commune. On peut y lire, entre autres arguments : « Sur notre commune, la présence permanente de l'ours se traduirait par la fermeture des espaces encore pâturables, un danger réel pour la population puisqu'il n'y a pas « d'espace intermédiaire » entre le massif et de nombreuses fermes, une hostilité ressentie par les promeneurs, chasseurs, cueilleurs de champignons et autres pratiquants d'activités de loisirs et

de nature. (La lettre du centre équestre annonçant l'abandon d'une ballade est significative à cet égard)

[...]

Et que dire du programme européen « Natura 2000 » en phase de réalisation avec des moyens financiers conséquents, et dont certaines actions seront, indirectement, annulées par l'introduction de l'ours ? (Qui entretiendra les estives de la Pale, des Pernes et de la Toue, de l'Aouillet si les bergers, demain, n'y vont plus ?) »

Cet ensemble de facteurs fait que les éleveurs estiment que, dans le contexte Béarn-Bigorre qui est le leur, la cohabitation avec l'ours, à fortiori réintroduit, est impossible. Ils ne peuvent accepter leur mort programmée par des directives imposées depuis les bureaux, même bonnes, sans concertation ni pédagogie participative.



Conclusion de Jean-François Forgue :

Les échanges entre les différents intervenants et la salle ont permis de mettre en évidence la différence importante entre une réoccupation par le Loup d'un territoire disponible, et la réintroduction artificielle de l'Ours brun, dans un territoire de piedmont, dont la souche slovène, nourri par l'homme et de ce fait peu craintif (Franska a fouillé un matin les poubelles du meilleur restaurant de la vallée, le Viscos, dans le village de Saint-Savin, gros bourg de 370 habitants situé juste au dessus d'Argelès-Gazost à 580 mètres d'altitude) - bien que génétiquement très proche, diffère radicalement par son comportement de celle qui occupait les Pyrénées. (Pour mémoire, Jean-Jacques CAMARRA, spécialiste reconnu de l'ours pyrénéens, écrit déjà en 2001 « Quant aux ours réintroduits, dont le comportement semble quelque peu différer de celui des ours autochtones, les incertitudes sont nombreuses ».....)

A plusieurs reprises, des savants ont dénoncé l'absurdité écologique de cette réintroduction. Des sommités comme Yves Coppens ou Jean-Louis Etienne se sont exprimées : « Il est ridicule de vouloir réintroduire des ours dans les Pyrénées [...] parce ça bouscule tout un écosystème qui n'y est plus familiarisé. » ; « La quasi-disparition de l'ours dans les Pyrénées n'a pas entraîné de déséquilibre écologique. Reconquérir le territoire de l'ours, esthétiquement, intellectuellement, c'est intéressant. **Mais le coût humain est exorbitant par rapport au gain écologique.** »

« Personne parmi ceux [...] qui se sont penchés sérieusement sur la question, ne peut avancer le prétexte écologique comme raison à la réintroduction d'ours slovènes dans les Pyrénées.

Car l'Ours des Pyrénées est mort.

Car l'Ours brun n'est pas une espèce menacée.
Car l'Ours n'a plus un territoire adapté dans les Pyrénées. »

Conclusion d'Alain Arquillère :

Nos grands carnivores, considérés comme des espèces nuisibles voire maléfiques des siècles durant, et à ce titre voués à l'extermination, sont aujourd'hui réhabilités au nom de la biodiversité...

Indicateurs de la bonne qualité biologique d'un milieu lorsqu'ils parviennent à s'intégrer au sein d'un écosystème à la suite d'une recolonisation naturelle ou d'une réintroduction programmée, leur retour constitue néanmoins une source de pertes économiques et de conflits sociologiques, opposant principalement hommes des villes et hommes des champs...

De nombreux efforts sont encore nécessaires afin d'améliorer la cohabitation du berger et des prédateurs, portant tout particulièrement sur la reconnaissance des nouvelles contraintes imposées au pastoralisme, au-delà de l'attribution de simples compensations financières.

Les attaques de l'ours n'infligent pas toujours, par exemple, aux éleveurs une grave « blessure » économique, mais davantage une blessure « sociologique », moins visible mais plus profonde.

Il ne s'agit pas en l'occurrence d'aborder le problème philosophique de fond qui est de savoir si nous avons le droit de monopoliser à notre seul profit l'ensemble des ressources naturelles, quitte à continuer à voir disparaître une grande partie des autres espèces, animales ou végétales. La France n'est ni l'Afrique, ni l'Amazonie et d'autres mammifères, moins spectaculaires, mériteraient également que l'on s'intéresse à eux, tel le Desman des Pyrénées...

Il est désormais indispensable de dépassionner le débat et d'entendre les arguments de chacun, en cessant de se lancer perpétuellement des chiffres à la face, qui ne traduisent en aucune façon la réalité vécue individuellement.

Le monde agricole doit pour sa part trouver sa place en tant que partenaire incontournable au sein des projets de conservation et de restauration de ces espèces, et être davantage encouragé à valoriser ses produits grâce à une judicieuse exploitation de la forte charge symbolique de ces créatures mythiques, abhorrées ou adorées, mais toujours emblématiques !

Conclusion du RFVPFS :

Le Réseau Français des Vétérinaires Praticiens pour la Faune Sauvage remercie sincèrement tous les participants : intervenants, étudiants vétérinaires, praticiens, partenaires institutionnels et sponsors, pour leur contribution à ce premier débat sur la faune sauvage organisé par la profession vétérinaire.

Une discussion franche et argumentée a permis de faire le point sur la situation actuelle.

Ce débat montre que, en collaboration avec tous les acteurs impliqués dans l'étude, la régulation et la protection de la faune sauvage et de son environnement, la profession vétérinaire, riche de sa diversité : scientifiques, praticiens de terrain, organismes de formation, Ordre et Syndicat, partenaires professionnels, doit jouer pleinement son rôle de médiateur entre le monde de l'élevage, la communauté scientifique, l'opinion publique et la sphère politique : tant au niveau local que national et européen.

C'est la raison d'être du RFVPFS.

~~Photos aimablement~~ apportées par : Véronique Luddeni, l'ONCFS et Jean-François Forgue.

Pour en savoir plus :

<http://www.ours.ecologie.gouv.fr/>

<http://www.nonalareintroduction.com>

[http://www.snvel.fr/actualités/faune sauvage](http://www.snvel.fr/actualités/faune_sauvage)